



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Ambition Europe

Lettre d'information de la délégation
Auvergne-Rhône-Alpes à Bruxelles



N°111 du 15 février 2021

UNE

POLITIQUE DE COHÉSION POST-2020 : FEU VERT SUR LE FSE+



Crédit photo : © Campus France - Flickr CC

Les co-législateurs sont parvenus à un accord le 28 janvier sur le projet de règlement FSE+. Il faudra cependant attendre encore plusieurs mois avant la publication et l'entrée en vigueur des nouveaux règlements cohésion, ce qui retarde d'autant l'adoption des futurs programmes FEDER/FSE pour 2021-2027...

[L'accord provisoire conclu le 28 janvier](#) sur le règlement FSE+ couvrira les interventions du Fonds social européen ([FSE](#)) en faveur de l'emploi, de la formation et de l'inclusion sociale pour 2021-2027, l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ), mais également l'assistance alimentaire et matérielle de base aux plus démunis reprise du Fonds européen d'aide aux plus démunis ([FEAD](#)) et le programme pour l'emploi et l'innovation sociale ([EaSI](#)). Le FSE+ constituera ainsi le principal instrument de l'UE consacré à l'investissement dans les ressources humaines et la mise en œuvre des principes du [socle européen des droits sociaux](#) au service d'une Europe plus sociale et plus inclusive.

Pour mémoire sur la politique de cohésion, les travaux sont en cours de finalisation en trilogue sur les annexes et considérants du projet de [règlement portant dispositions communes](#) (RPDC) et du projet de règlement [FEDER-Fonds de cohésion](#) mais les articles de ces deux règlements font l'objet d'un accord provisoire depuis mi-décembre (cf. [rapport d'avancement RPDC](#) et [rapport d'avancement règlement FEDER](#)).

Par ailleurs, l'[accord de compromis final](#) conclu le 2 décembre sur le règlement relatif à la coopération territoriale « INTERREG » a été approuvé mi-décembre au Conseil et en commission REGI du Parlement européen et est désormais entre les mains des juristes-linguistes, de même que le projet de règlement relatif au nouveau Fonds de transition juste (FTJ). Doté de 17,5 Mrds d'euros à l'échelle

de l'UE (7,5 Mds d'euros du Cadre financier 2021-27 et 10 Mrds d'euros issus du [Plan de relance « Next Generation EU »](#)), [le FTJ](#) est un élément clé du [Pacte vert pour l'Europe](#) pour accompagner la décarbonation de l'industrie européenne et la transition vers une économie neutre pour le climat en réduisant les coûts socio-économiques résultant de cette transition dans les régions et les industries les plus touchées. Il sera mis en œuvre dans le cadre des futurs programmes FEDER/FSE qui doivent être adoptés pour 2021-2027.

Compte-tenu du retard pris dans la négociation et de l'afflux simultané de textes au niveau des juristes-linguistes, l'approbation définitive des quatre règlements cohésion RPDC, FEDER-fonds de cohésion, FSE+ et Coopération territoriale ne devrait pas avoir lieu avant mi-avril au Conseil pour une adoption en plénière du Parlement européen d'ici fin mai et une publication des règlements début juin. Cela signifie que les États membres ne pourront soumettre officiellement leur projet d'accord de partenariat qu'à l'été. Les nouveaux programmes opérationnels (PO) régionaux et interrégionaux pourront être soumis dans la foulée mais ne seront sans doute adoptés qu'à l'automne.

Enfin, le règlement relatif à l'instrument de relance post-COVID « [REACT-EU](#) » doté de 47,5 Mrds d'euros, a été [publié](#) le 23 décembre et doit être mis en œuvre via une modification des programmes FEDER/FSE nationaux et régionaux 2014-2020 dont tous les fonds devront être consommés et payés d'ici fin 2023.

Pour tout savoir sur l'état d'avancement de la préparation du PO Auvergne-Rhône-Alpes 2021-2027, consulter [la section dédiée](#) du site [l'Europe s'engage en Auvergne-Rhône-Alpes](#).

[ACTUALITÉS](#)

LANCEMENT DU PLAN EUROPÉEN CONTRE LE CANCER



Crédit photo : © Libertas academia - Flickr CC

La Commission européenne a adopté, le 3 février 2021, le plan européen pour vaincre le cancer qui définit, en se fondant sur les nouvelles technologies, la recherche et l'innovation, une nouvelle approche de l'Union en matière de prévention, de traitement et de soins du cancer.

C'est dans ce cadre du [plan européen pour vaincre le cancer](#) que l'Exécutif européen a présenté, le 5 février, son [Plan d'action SAMIRA](#) (*programme stratégique pour les applications utilisant des rayonnements ionisants à des fins médicales*). Il s'agit pour la Commission européenne de mettre en place les conditions pour améliorer la coordination au niveau de l'UE, de veiller à ce que les technologies d'imagerie médicale et thérapeutique continuent d'avoir des effets positifs pour la santé des citoyens de l'UE et de contribuer à la lutte contre le cancer ainsi que contre d'autres maladies.

La Commission prévoit dans ce contexte de mettre en place une « Vallée des radio-isotopes » (*European Radioisotope Valley Initiative - ERVI*). Elle établira des synergies entre le [programme Euratom](#) de recherche et de formation, d'une part, et le cluster « Santé » du programme de recherche

de l'UE [« Horizon Europe »](#), d'autre part. « *L'utilisation médicale sûre de la technologie radiologique et nucléaire constitue un outil extrêmement précieux dans notre arsenal et profite déjà à des centaines de millions de patients dans toute l'Europe* », a déclaré [Kadri Simson](#), commissaire européenne à l'Energie. « *Avec le plan européen pour vaincre le cancer, nous prendrons des mesures pour faire en sorte d'augmenter et d'améliorer les dépistages* », a ajouté [Stella Kyriakides](#), commissaire chargée de la Santé et de la sécurité alimentaire. « *Le plan d'action SAMIRA est notre première initiative concrète dans le cadre du plan européen pour vaincre le cancer, et il constitue un excellent exemple de collaboration entre les communautés de l'énergie, de la santé et de la recherche* ».

Le plan cancer bénéficiera pour la mise en œuvre de [ses initiatives phares](#) d'une enveloppe totale de 4 milliards d'euros provenant notamment des programmes [L'UE pour la santé](#), Horizon Europe et du [programme pour une Europe numérique](#).

L'ÉDITION 2021 DES REGIOSTARS EST LANCÉE



Crédit photo : © Commission européenne

La compétition est ouverte aux projets financés au titre de la politique de cohésion.

Pour la quatorzième année consécutive, la Commission européenne mettra en lumière des projets financés en tout ou partie par la politique de cohésion et qui ont démontrés leur excellence et une approche novatrice en matière de développement régional. Les projets devront s'inscrire dans une des 5 catégories suivantes : Europe intelligente : accroître la compétitivité des entreprises locales dans un monde numérique ; Europe verte : communautés vertes et résilientes en milieu rural et urbain ; Europe inclusive : favoriser l'inclusion et la lutte contre la discrimination ; Europe urbaine: promouvoir des systèmes alimentaires circulaires verts et durables dans les zones urbaines fonctionnelles ; thème de l'année: renforcer la mobilité verte dans les régions à l'occasion de l'Année européenne du rail 2021.

Un critère transversal est imposé pour la première fois. Il concerne la capacité pour chaque projet à impliquer et engager les citoyens et les jeunes en particulier.

Cinq prix seront décernés par un jury de haut niveau ainsi qu'un prix du public, et remis aux vainqueurs lors d'une cérémonie à Dubrovnik le 2 décembre 2021. Les projets gagnants de chaque catégorie bénéficieront également d'une enveloppe de 5 000 euros destinés à un partenariat médiatique.

Les candidatures doivent être transmises via la plateforme en ligne **avant le 9 mai prochain**. Elles devront être soutenues formellement par l'autorité de gestion du programme concerné qui devra cependant limiter son soutien à 5 projets. Toutes les informations pour candidater sont disponibles dans le [guide du candidat](#).

Pour en savoir plus, consulter [le site dédié](#) ou s'adresser à contact@regiostarsawards.eu



INVESTEU : ACCORD SUR LA MODIFICATION DU PROGRAMME



Crédit photo : © Union européenne – Invest-EU

Les représentants du Parlement européen et du Conseil de l'Union européenne sont parvenus à un accord politique provisoire sur la révision du programme *InvestEU*, qui succédera au plan Juncker et regroupera l'ensemble des instruments financiers existants.

Comme le souhaitent les États membres, le nombre de volets d'investissement sera limité aux quatre prévus au départ. L'enveloppe budgétaire arrêtée par les institutions a été légèrement revue à la hausse, de 23,8 à 26,2 milliards d'euros et sera ventilée de la manière suivante entre les quatre volets : 9,9 milliards d'euros pour les infrastructures durables ; 6,6 milliards pour la recherche, l'innovation et la numérisation ; 6,9 milliards pour les PME ; 2,8 milliards pour le secteur social et les compétences.

Le Fonds européen d'investissement, l'instrument financier du groupe BEI mobilisé dans la mise en œuvre d'*InvestEU*, pourra également être augmenté à hauteur de 375 millions d'euros. La garantie budgétaire d'*InvestEU* reposera [sur le budget de l'UE](#), mais aussi pour partie sur des entités publiques au niveau des États membres, telles que les banques nationales de développement. Il est attendu d'*InvestEU* qu'il permette de mobiliser 400 milliards d'euros d'investissements privés supplémentaires sur la période 2021-2027. Enfin, le programme devra contribuer à hauteur de 30% de sa dotation à l'action climatique de l'UE et 60% de l'enveloppe du volet « infrastructures durables » devront y être dédiés. [Le texte du futur règlement](#) imposera aux investissements soutenus de ne pas enfreindre les priorités climatiques de l'UE.

LE CORPS EUROPÉEN DE SOLIDARITÉ SE POURSUIT EN 2021-2027



Crédit photo : © Site internet Lyon info jeunes

Pour cette nouvelle période de programmation, il sera pour la première fois possible de participer à des projets d'aide humanitaire en dehors de l'Union européenne.

Conçu pour favoriser la participation des jeunes et des organisations à des activités solidaires, le [corps européen de solidarité](#) vise à renforcer la cohésion, la solidarité et la démocratie en Europe. Il permet aux jeunes de se porter volontaire ou de travailler dans des projets destinés à aider des communautés ou des personnes dans toute l'Europe. Les projets proposés par le corps européen de solidarité couvrent un large domaine d'activités (enjeux environnementaux, assistance aux personnes âgées et handicapées, activités interculturelles, rénovation urbaine, etc...) et peuvent être de trois types : le volontariat, les projets professionnels et les projets de solidarité.

Pour 2021-2027, le programme est doté d'un budget global de 1,26 milliards d'euros dont 86% dédié au bénévolat.

Nouveauté de la programmation 2021-2027, le corps européen de solidarité, en intégrant le [dispositif des volontaires de l'aide de l'Union européenne qui était auparavant un programme autonome](#), servira de guichet unique pour les jeunes qui souhaitent s'engager comme volontaires pour soutenir les opérations d'aide humanitaire dans des pays tiers.

Toute personne intéressée peut s'inscrire quand elle le souhaite, sur le portail européen de la jeunesse : <https://europa.eu/youth/solidarity>.

ACCORD ENTRE LE PARLEMENT ET LE CONSEIL POUR LA CRÉATION D'UN INSTRUMENT DE FINANCEMENT DE L'ACTION EXTÉRIEURE DE L'UE



Le nouvel instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale (IVCDI) pour la période 2021-2027 regroupe les programmes 2014-2020 existant dans ce domaine.

Crédit photo : Service européen pour l'action extérieure

Le 15 décembre dernier, le Parlement européen et le Conseil sont parvenus à un [accord](#) sur l'instrument de voisinage, de coopération au développement et de coopération internationale (IVCDI ou NDICI en anglais). Il disposera d'une dotation de 79,5 milliards d'euros sur 7 ans et œuvrera à la simplification du financement de l'action extérieure de l'UE. Ce nouveau cadre doit permettre la réalisation des engagements européens sur la scène internationale autour de partenariats globaux. Parmi les objectifs ciblés figurent le développement durable, la diffusion des valeurs de l'UE, l'aide aux pays les moins avancés et le règlement des défis transversaux tels que les migrations et les conflits.

L'IVCDI organise la fusion des anciens instruments autour de programmes géographiques (60,38 milliards d'euros dont 19,32 milliards d'euros pour le voisinage, au moins 29,18 milliards d'euros pour l'Afrique subsaharienne, 8,48 milliards d'euros pour l'Asie et le Pacifique et 3,39 milliards d'euros pour les Amériques et les Caraïbes) et thématiques (6,36 milliards d'euros répartis entre droits de l'homme et démocratie, organisations de la société civile, paix, stabilité et prévention des conflits et défis mondiaux). Un mécanisme pour les actions de réaction rapide (3,18 milliards d'euros) et une réserve de fonds non alloués de 9,53 milliards d'euros sont également prévus. Le mécanisme sera complété par un cadre d'investissement à destination du secteur privé, composé du Fonds européen pour le développement durable (FEDD+) et d'une garantie pour l'action extérieure d'un montant de 53,4 milliards d'euros.

La fusion des mécanismes de financement de l'action extérieure marque le passage de la [politique de développement à destination des États ACP](#) (Afrique, Caraïbes, Pacifique) et de son instrument, [le FED](#), qui devient le FEDD+ dans le [budget de l'UE](#). Enfin, à noter que les financements à destination des [pays candidats et candidats potentiels](#) continueront de relever de [l'instrument spécifique d'aide de préadhésion \(IAP III\)](#) dont le processus d'adoption est en cours.



NOTRE RÉGION ET L'EUROPE

JUMELAGES ET MUSIQUE : FÉLICITATIONS AUX ACTEURS RÉGIONAUX LAURÉATS



Des comités de jumelage et un organisme culturel de notre territoire figurent en effet au palmarès des derniers appels de la programmation 2014-2020.

Crédit photo : © Malte Hempel - Flickr CC

Suite à l'appel jumelages de villes du programme l'Europe pour les citoyens, deuxième round 2020, l'association [Veauche Jumelages](#) (42) a ainsi été sélectionnée pour son [projet « Dessinons notre Europe de demain »](#) qui a été classé dixième sur [106 projets retenus](#) et premier des six dossiers français lauréats. Impliquant également le comité de jumelages de Chazelles-sur-Lyon (42) et 4 autres villes européennes (Neu-Isenburg et Untergruppenbach/Allemagne, Nuevo Baztan/Espagne, Jerago con Orago/Italie), l'objectif de ce projet, réalisé en partenariat avec le Mouvement européen Loire, est de réaliser à partir des contributions des habitants de ces villes sur des sujets d'actualité, une BD commune dessinant « leur » Europe de demain. Un rassemblement de tous les représentants est prévu du 29 avril au 3 mai pour les derniers échanges et la finalisation de la BD (si les conditions sanitaires le permettent). Le projet bénéficiera d'un financement européen de 7 560 euros.

Pour rappel, « l'Europe pour les citoyens » est intégré pour la programmation 2021-2027 au programme "Égalité, Citoyenneté, Droits et Valeurs" (voir [l'article de notre précédente newsletter](#)). Les premiers appels à propositions seront lancés au printemps 2021.

Par ailleurs, c'est dans le cadre de l'action préparatoire [Music moves Europe](#) qu'un autre lauréat régional a été identifié suite à la publication de l'ensemble des résultats des appels 2019 et 2020. Le Rassemblement d'énergies pour la sauvegarde d'un espace artistique ([Le Périscope](#), Lyon) a été sélectionné dans le cadre de [l'appel coopération des petites et moyennes salles de concert](#). Le consortium qu'il a constitué avec BMC Budapest Music CenterKft et Le petit Fauchoux (salle de concerts, Tours) fait partie des 12 dossiers retenus et bénéficiera d'un budget de 50 000 euros. À noter que l'action préparatoire *Music moves Europe* était la préfiguration d'un soutien européen au secteur de la musique qui est désormais intégré au programme Europe Créative 2021-2027 ([voir l'article de notre précédente newsletter](#)).

LE PROGRAMME INTERREG MED LANCE UN APPEL À PROJETS



L'objectif de l'appel est de permettre le transfert des résultats des projets réalisés ces dernières années au sein de ce programme de coopération européenne.

Le [programme INTERREG MED](#) vient de lancer [un appel à projets pour le transfert des résultats de projets](#) réalisés ces dernières années sur les thématiques suivantes : clusters et réseaux innovants ; systèmes de transport à faibles émissions de carbone ; tourisme côtier et maritime durable et réseau des espaces protégés.

Les projets sélectionnés devront rassembler des partenaires « donneurs », qui ont participé aux projets MED ayant produit des résultats à transférer, et des « receveurs », qui pourront mettre en œuvre ces résultats (transfert) ou les inclure dans leurs politiques publiques (*mainstreaming*). La méthodologie du projet devra permettre de faciliter et accompagner ce transfert de bonnes pratiques.

Le dépôt des candidatures est possible jusqu'au 15 avril 2021 pour une sélection fin mai et un démarrage des projets au 1^{er} juin 2021.

Pour toute information, vous pouvez contacter Chloé Ribaudeau :

Chloe.RIBAUDEAU@auvergnerhonealpes.fr

LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES REJOINT UNE INITIATIVE EUROPÉENNE DÉDIÉE AU PLAN DE RELANCE EUROPÉEN



Crédit photo : © Consilium

Initiée par la Catalogne, elle vise à faire entendre la voix des autorités régionales dans la mise en place de cet important plan d'action européen qui doit accompagner la reprise économique.

Intitulée « Les Régions pour la relance de l'UE » (Regions for EU Recovery), l'initiative de la Catalogne réunit près de 25 Régions européennes autour d'une déclaration commune relative à la place des Régions dans le déploiement du plan de relance européen. Plusieurs Régions européennes ont d'ores et déjà manifesté leur intérêt pour s'impliquer aux côtés du gouvernement catalan dont le Bade-Wurtemberg, la Bavière, les Flandres, le Pays Basque, Wielkopolska, Emilie-Romagne et Auvergne-Rhône-Alpes depuis peu.

Pendant la crise liée à la COVID-19, les Régions européennes ont en effet été en première ligne pour mettre en œuvre des actions en faveur de la relance économique et pour faire face à l'urgence sanitaire et sociale. Alors que [Next Generation EU](#) entre dans une phase de déploiement concret, les Régions expriment leur engagement commun à contribuer activement au succès du plan de relance européen. Ensemble, ces Régions européennes demandent aux institutions européennes à être mieux impliquées dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre des outils du plan de relance, pour s'assurer d'une bonne adéquation avec les besoins de leurs territoires. Les États membres préparent en effet leurs plans de relance nationaux liés à la [facilité pour la Relance et la Résilience](#), qui doivent être soumis à la Commission européenne d'ici avril 2021. Lors d'un échange avec la Commissaire à la politique de cohésion, [Elisa Ferreira](#), le 4 février dernier, le Président du Comité européen des régions [Apostolos Tzitzikostas](#) a lui aussi appelé à [une coopération renforcée entre l'UE, les États membres, les Régions et les Villes pour assurer une reprise équitable](#).



L'EUROPE AU SERVICE DE VOS PROJETS



Vous cherchez un financement dans le domaine de la promotion des produits agricoles ?

Deux appels à propositions pour la promotion des produits agricoles sur le marché intérieur et dans les pays tiers ont été publiés. Retrouvez les [ici](#) ainsi que tous les appels à propositions en cours, recherches de partenaires et consultations publiques de la Commission européenne.

Pensez également à consulter les appels à projets du site [l'Europe s'engage en région Auvergne-Rhône-Alpes](#).

LE SAVIEZ-VOUS ?



Crédit photo : © Janelle - Flickr CC

CONTRIBUEZ AUX NOUVELLES CONSULTATION PUBLIQUES !

Parmi les nouvelles consultations publiques ouvertes par la Commission européenne, l'une porte sur la future taxe numérique et l'autre sur la politique en matière de vieillissement.

Jusqu'au 12 avril, la Commission européenne [consulte](#) sur la future taxe numérique qu'elle doit proposer comme nouvelle ressource propre d'ici juin 2021 conformément au mandat du Conseil européen de juillet 2020. Il s'agit en particulier de recueillir l'avis des parties prenantes sur les principaux problèmes liés à la taxation de l'économie numérique rencontrés par les États membres et les entreprises. La seconde [consultation](#) vise à recueillir les avis sur la manière d'anticiper et de relever les défis et les opportunités que représente le vieillissement de la population de l'UE, afin de contribuer à la préparation d'éventuelles réponses politiques. Le [Livre vert](#), objet de la consultation, adopte une approche fondée sur le cycle de vie, soulignant ainsi que le vieillissement concerne tous les âges et toutes les générations. Les contributions sont attendues jusqu'au 21 avril.

TOURNOI DE L'INNOVATION SOCIALE POUR LES MEILLEURS ENTREPRENEURS SOCIAUX EUROPÉENS

Pour marquer le dixième anniversaire du tournoi de l'innovation sociale, les projets lauréats de la catégorie générale et de la catégorie spéciale se verront attribuer un premier ou un deuxième prix de 75 000 € et 30 000 € respectivement, et un prix du public de 10 000 €.

À l'initiative de la Banque européenne d'investissement, le [tournoi de l'innovation sociale](#) récompense et soutient les meilleurs entrepreneurs sociaux européens. Il promeut les idées innovantes et récompense les initiatives qui contribuent à créer un impact social, éthique ou

environnemental. Il couvre les projets dans des domaines aussi divers que l'éducation, la santé, l'environnement, l'économie circulaire, l'inclusion, la création d'emplois ou le vieillissement. En 2021, le prix de la catégorie spéciale ira à des projets axés sur les modes de vie durables. La date limite pour candidater est le 3 mars. Le guide du candidat, le formulaire et toutes les informations utiles sont disponible [sur ce site](#).

DICO DE L'EUROPE



FORUM INDUSTRIEL

Dans le cadre de [la nouvelle stratégie industrielle pour l'Europe](#), la Commission européenne a constitué un [Forum industriel](#). Composé d'une soixantaine d'experts, il est destiné à aider la Commission « *dans son analyse des écosystèmes industriels, dans l'évaluation des risques et des besoins de l'industrie, à l'heure de la transition verte* ». Les membres de ce forum, issus de l'industrie mais également d'ONG, de syndicats, d'associations ou d'agences pour le développement régional, devront aider à définir les politiques les mieux adaptées à l'accompagnement du processus de transformation industrielle. Ils se sont réunis pour la première fois le 1^{er} février et se reverront du 23 au 26 février, lors des [journées européennes de l'industrie](#). Ils devront répondre à trois questions sur les enseignements tirés de la pandémie, la manière d'exploiter l'approche écosystémique et la lutte contre les obstacles à la double transition. Leur expertise couvre des domaines aussi divers que la numérisation, le cadre juridique, la stratégie de spécialisation, la coopération transfrontalière, le volet commercial *etc...*



Pour consultez les [anciens numéros](#), rendez-vous sur le site de « L'Europe s'engage en Auvergne-Rhône-Alpes » :

www.europe-en-auvergnerhonealpes.eu

Délégation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

62, rue du Trône - B-1050 Bruxelles

Tél. (ligne française) +33 (0) 4 26 73 61 02

Tél. (ligne belge) +32 (0) 2 282 00 20

[Ecrire à la délégation](#)